

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

---

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL1369

présenté par  
Mme Yadan

-----

### ARTICLE 19

I. – À l'alinéa 6, substituer au mot :

« communications »

le mot :

« télécommunications ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 15.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel qui vise à utiliser le même terme juridique que celui figurant dans le code de procédure pénale afin de maintenir une cohérence dans l'ensemble de nos textes législatifs.